



CONDITIONS DE PASSAGE DES EXAMENS AUX

PERMIS DE CONDUIRE :

B /BE/ DEUX ROUES

PERMIS B :

Epreuve théorique :

40 questions

Résultat minimum 35/40 bonnes questions

Epreuve pratique :

Durée 32 mn dont au moins 25 minutes de conduite effective

Parcours : ville et route

Conduite en autonomie : 5 mn

Manœuvres : 2 dont au moins une en marche arrière (marche arrière ligne droite en arrondi ou angle/ rangement en créneau/ rangement en épi/rangement en bataille/ demi-tour) et un arrêt de précision (annoncé ou non)

Vérifications : 2 / une intérieure, une extérieure et une question portant sur les mentions élémentaires de 1er secours

L'expert évalue le respect du code de la route/la connaissance et maîtrise du véhicule/la capacité à assurer sa propre sécurité et celle des autres sur tout type de route/le degré d'autonomie dans la réalisation du trajet/la capacité à adopter un comportement courtois...

PERMIS DEUX ROUES : A1 A2

Epreuve théorique Moto 40 questions /Résultat minimum 35 bonnes réponses

Bénéfice de cette épreuve : 5 ans et 5 épreuves pratiques

***Equiperment : casque et gants homologués CE/blouson manches longues/pantalon ou combinaison/chaussures montantes ou bottes (caoutchouc et coupe vent non admis)**

***Epreuve hors circulation : d'une durée de 10 mn**

L'épreuve hors circulation est composée d'un enchaînement de 6 manœuvres comprenant 3 manœuvres de maîtrise de la moto à allure réduite (dont 1 sans l'aide du moteur et 2 avec et sans passager) et 3 manœuvres à allure plus élevée (dont les exercices de freinage d'urgence/de slalom et d'évitement)

Trois niveaux de notation : A satisfaisant/ B moyen/ C insuffisant /Une note C attribuée aux 2 essais ou 1 chute entraîne l'ajournement du candidat et interruption de l'examen

Le résultat est communiqué au candidat après chaque essai

***Epreuve en circulation : d'une durée de 40 mn elle se déroule sur des itinéraires variés en utilisant la procédure du véhicule suiveur et de la liaison radio permanente**

Le candidat est évalué sur les compétences suivantes :

CONNAITRE ET MAITRISER SON VEHICULE (Savoir s'équiper/ s'installer et assurer la sécurité/savoir se positionner sur le véhicule en circulation et utiliser les commandes)

APPREHENDER LA ROUTE (prendre l'information/ adapter son allure aux circonstances/ appliquer la réglementation)

PARTAGER LA ROUTE AVEC LES AUTRES USAGERS(communiquer avec les autres usagers/ partager la chaussée/ maintenir les espaces de sécurité)

ANALYSER LES SITUATIONS/ S'ADAPTER AUX SITUATIONS/CONDUIRE EN AUTONOMIE/ avoir une attitude préventive et courtoise envers les autres usagers et plus particulièrement les plus vulnérables

A chacune des compétences l'examineur attribue une note de 0 à 3. Il faut acquérir 21 points et ne pas commettre d'erreur éliminatoire pour réussir cette épreuve.

PERMIS BE :

***Epreuve théorique si permis de plus de 5 ans : 40 questions**

Résultat minimum 35/40 bonnes questions

***Epreuve hors circulation :**

Equipement : gilet haute sécurité et gants de manutention

-Tirage au sort :

L'expert fait tirer au sort l'exercice de maniabilité au premier candidat de la matinée ou de l'après midi

Une fois l'exercice choisi l'accompagnateur positionne le véhicule sur le point « A » de la fiche de maniabilité à côté de la remorque

-Vérifications : socle 1 minimum

-Attelage : Accouplement/verrouillage du système d'attelage/branchements/suppression de l'immobilisation

-Vérifications : socle 2 minimum

-Vérifications : thème tiré au sort parmi 6

-Interrogation orale/ une fiche tirée au sort parmi les 12 proposées : l'objectif est de vérifier que le candidat possède des connaissances théoriques liées à la sécurité et qu'il est capable d'adapter sa conduite à des situations complexes

A l'issue de l'interrogation orale l'expert communique au candidat son bilan partiel. (nombre de points)

-Manœuvre : 5 mn maximum

Le candidat repère le parcours en marche avant et arrête l'essieu avant sur la zone blanche du point B

Le départ de la manœuvre en marche arrière est à l'initiative du candidat

Objectifs : ne pas déplacer renverser incliner un obstacle/ne pas sortir de la zone/immobiliser le véhicule au point A

En cas d'échec à la manœuvre un deuxième essai est proposé immédiatement sauf si le candidat a un nombre de points inférieur ou égal à 15/ s'il possède une erreur éliminatoire/s'il a 16 points mais 0 aux gestes et postures

-Dételage : immobilisation du véhicule/immobilisation de la remorque/stabilisation de la remorque/débranchements des flexibles/désaccouplement de l'ensemble/dégagement de la voiture

A la fin de l'épreuve hors circulation l'expert indique le nombre de points

Pour être admis à l'épreuve HC, le candidat doit avoir obtenu un minimum de 19 points/ ne pas avoir de note éliminatoire/avoir réussi le test de maniabilité

***Epreuve en circulation :**

Le temps de 30 mn consacré à l'épreuve en circulation comprend 5 mn de conduite en autonomie sur un parcours composé d'environ 1/3 d'agglomération et de 2/3 de route et /ou autoroute

L'expert évalue le respect du code de la route/la connaissance et maîtrise du véhicule/la capacité à assurer sa propre sécurité et celle des autres sur tout type de route/le degré d'autonomie dans la réalisation du trajet/la capacité à adopter un comportement courtois...

TOUTE L'EQUIPE DE TOP CONDUITE VOUS SOUHAITE UN BON EXAMEN